

Factsheet à propos des membres de Swiss Cigarette et du marché suisse des cigarettes

1. A propos de Swiss Cigarette

Les membres de Swiss Cigarette sont les suivants:

- Philip Morris SA, Lausanne
- British American Tobacco Switzerland SA, Lausanne
- JT International AG Dagmersellen, Dagmersellen



2. A propos des membres

Philip Morris SA

- Administration: Lausanne
- Production: Neuchâtel-Serrières (Philip Morris Products SA)
- Part de marché¹ 2014: 43.1%
- Nombre de collaborateurs: 3000, auprès de
 - Operations Center Philip Morris International Management SA², Lausanne
 - Philip Morris SA, Lausanne et Spreitenbach
 - Philip Morris Products SA (le centre des recherches et du développement inclus), Neuchâtel

¹ Les parts de marché concernent exclusivement les marques vendues par les membres de Swiss Cigarette. Les autres fabricants et les marques de commerce ne sont pas pris en compte.

² Les collaborateurs sont partiellement actifs dans d'autres filiales de Philip Morris International



British American Tobacco Switzerland SA

- Administration: Lausanne
- Production: Boncourt
- Part de marché¹ 2014: 39.2%
- Nombre de collaborateurs: 650, auprès de
 - British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt
 - British American Tobacco Switzerland SA, Lausanne
 - British American Tobacco International Limited, Zug

JT International AG Dagmersellen

- Administration: Dagmersellen
- Production: Dagmersellen
- Part de marché¹ 2014: 17.6%
- Nombre de collaborateurs: 1300, auprès de
 - JT International AG, Dagmersellen
 - JT International SA , Genève

3. A propos du marché suisse des cigarettes 2014³

- Cigarettes vendues: 10'247 millions de pièces
dont cigarettes importées : 1'087 millions de pièces
- Cigarettes exportées: 31'266 millions de pièces
- Taux d'autosuffisance avec tabac indigène: 3.2%

³ Source: Direction générale des douanes



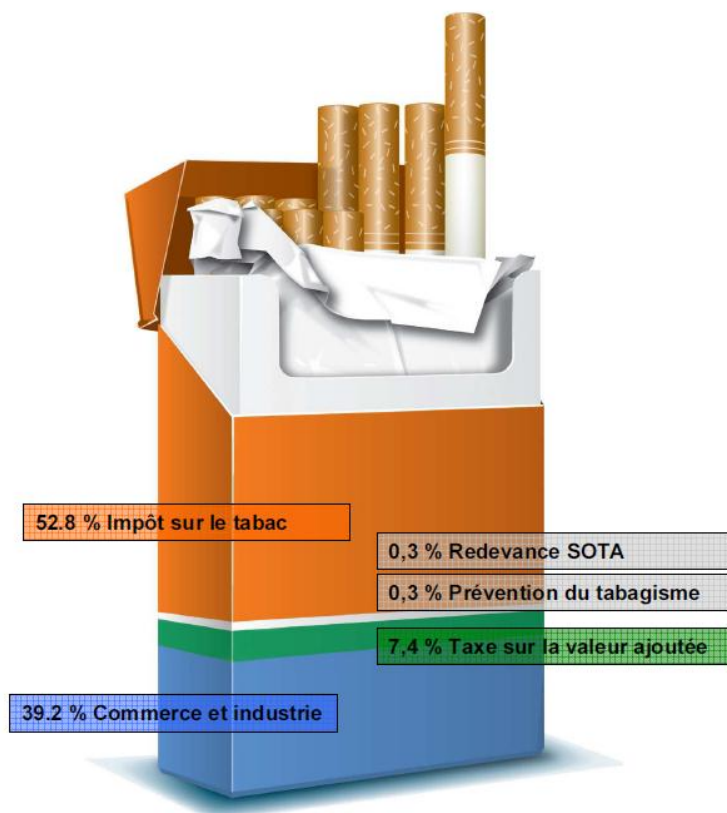
4. A propos de la totalité des redevances par l'impôt 2014 sur le tabac⁴

Impôt sur le tabac 2014⁵ CHF 2'257 millions

dont:

- Impôt sur les cigarettes: CHF 2'187 millions
- Impôt sur les cigares: CHF 3 millions
- Impôt sur tabac fine coupe (cigarettes à rouler): CHF 58 millions
- Autres produits du tabac⁶: CHF 9 millions

5. Aperçu de la taxation sur les cigarettes mesuré sur le prix de vente au détail de la classe de prix la plus demandée (CHF 8.50)⁷



⁴ Source: Direction générale des douanes

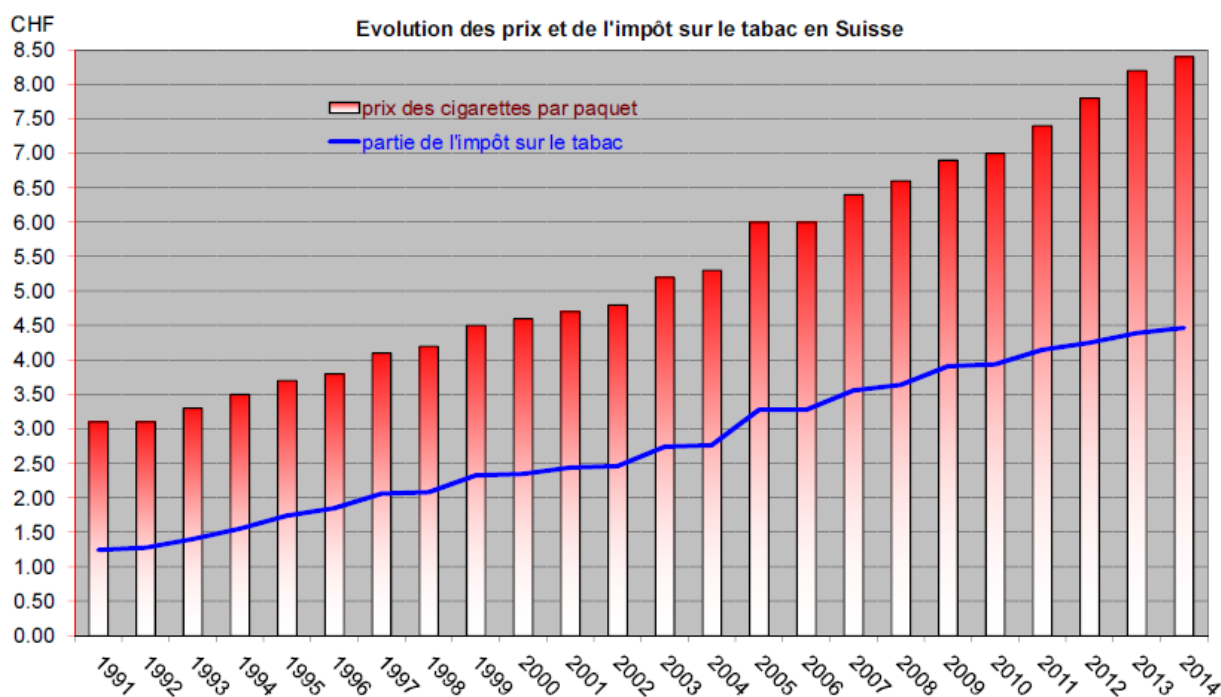
⁵ Recettes servant au cofinancement des contributions de la Confédération à l'assurance-vieillesse et survivants, à l'assurance-invalidité ainsi qu'aux prestations complémentaires à cette assurance selon l'art. 11.2 LTab, RS 641.31

⁶ Toutes autres produits de tabac comme tabac à mâcher, tabac pour la pipe etc.

⁷ Source: Direction générale des douanes, mars 2015



6. L'évolution du prix et de l'impôt



Le graphique est basé sur la catégorie de prix la plus vendue (paquet de 20 cigarettes)⁸.

⁸ Source: Direction générale des douanes



7. A propos du fonds de la SOTA

- Selon l'article 36 alinéa 1 de l'Ordonnance sur l'imposition du tabac du 14 octobre 2009 (RS 641.311), les fabricants et les importateurs de cigarettes et de tabac à coupe fine destinés au marché indigène versent une redevance de 0,13 centime par cigarette ou de 1 fr. 73 par kilogramme de tabac à coupe fine au fonds de financement de la SOTA.



8. A propos du fonds de prévention du tabagisme

- Selon l'article 38 alinéa 1 de l'Ordonnance sur l'imposition du tabac du 14 octobre 2009 (RS 641.311), fabricants et les importateurs de cigarettes et de tabac à coupe fine pour le marché indigène versent une redevance de 0,13 centime par cigarette ou de 1 fr. 73 par kilogramme de tabac à coupe fine dans le fonds de prévention du tabagisme.

